

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 41 (1915)
Heft: 15

Artikel: Vers l'expansion industrielle de la France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-31622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les constructions étalées très à l'aise dans les divers îlots rachètent le défaut d'orientation des voies obliques par de spacieux jardins.

La place est élégamment tracée sur plan ovale laissant ample espace à la circulation; les différences de niveau sont habilement rachetées.

A la rue du Lac, l'auteur aménage un carrefour élégant qui raccorde les rues des Vergers, du Léman et le tronçon proposé par lui. Tout au plus l'édilité pourrait-elle s'inquiéter des conséquences financières des acquisitions nécessaires et de l'extension des surfaces d'entretien.

Ce projet comporte un lotissement facile et clair.

L'auteur a judicieusement suggéré des gabarits réduits : $12 + 4$, $8 + 4$ notamment.

6. *Mieux vaut tard que jamais.* — Projet trop consciencieux collé aux alignements fournis mais l'auteur s'est racheté en ajoutant autour de la place, carrefour Vinet-Crêtes-Jaman, des circuits excentriques onéreux et semble-t-il d'effet discutable.

La forme très géométrique qui en découle pour les parcelles se répercute fâcheusement sur celle de plusieurs constructions.

La composition de la place manque d'échelle en ce sens que trop chargée de détails qui suffiraient à meubler une place double. Si l'auteur avait cherché à se rendre compte de l'effet perspectif de son quartier vu de la Tour du Château des Crêtes par exemple, il l'eût en dernière heure sûrement simplifié en cherchant à rendre de l'aisance aux cours étranglées.

En effet, il déclare, par sa légende, avoir bâti selon les îlots le 37 à 59 % des surfaces disponibles. L'encombrement est encore accusé par le fait que le gabarit prévu pour les constructions, se base en partie sur celles existantes trop hautes selon nous.

7. *Air et lumière.* — Collé aux alignements sur toutes les voies, sauf sur Crêtes et Jaman, ce projet comporte essentiellement des maisons isolées ou contiguës par deux. Mais la composition des îlots en est bien banale.

La place est traitée avec trop de naïveté pour que le jury s'y arrête.

L'auteur qui ne manque pas de facilité de dessin à la plume eût bien fait, avant d'arrêter son projet, d'étudier quelques récents envois de concours publiés dans nos périodiques spéciaux.

Par son tableau l'auteur indique une utilisation du 26 à 59 % des surfaces bâties; le projet donne bien l'impression d'être aéré suffisamment. Mais les hauteurs prévues $15 + 6$ et $12 + 6$ seraient pour des maisons isolées de fâcheuses proportions.

Quant au lotissement cadastral, s'il advenait que les clôtures dussent en souligner les formes, il ne serait pas amusant à voir des fenêtres des immeubles adjacents.

Et maintenant si la Municipalité demandait au jury: Que ferons-nous de ces envois, auquel nous arrêterons nous? Le jury pourrait lui répondre:

Pour la place et ses abords les projets 5 et 2/b et aussi 2/a au cas où la Municipalité jugerait à propos de l'acheter, fournissent d'excellentes solutions. 5 par la façon de traiter la place elle-même, si pour des raisons économiques, la réalisation de la voie oblique Est ne peut être envisagée.

Pour le groupement des constructions, s'il est vrai comme le jury le croit que l'orientation vers le lac est désirable pour le plus grand nombre de constructions possible, alors le projet 2/b donne les meilleures idées.

Lausanne, le 15 mai 1915.

E. BARRAUD, ing. P. ROSSET, arch.
H. GRIVAZ, géom. off.

CHRONIQUE

Vers l'expansion industrielle de la France.

C'est le titre d'un discours que M. Victor Cambon, auteur de plusieurs ouvrages très remarquables, entr'autres, *l'Allemagne au travail* et *Derniers progrès de l'Allemagne*, a prononcé devant la Société des ingénieurs civils de France, le 25 juin dernier, et que nous regrettons de ne pouvoir reproduire in extenso, car il est riche en enseignements dont nos industriels feraient leur profit.

M. Cambon caractérise et compare les méthodes en usage dans l'industrie française et dans l'industrie allemande. Voici ce qu'il dit de celle-ci:

« L'ardeur au travail, l'orientation méthodique de l'effort, la profusion et la diversité de l'enseignement théorique et pratique, l'étude réfléchie des problèmes que la production doit résoudre, l'application de la science à toutes les branches des spéculations humaines et conséquemment l'abolition de l'empirisme et de la tradition, le calcul incessant, dans toute opération, du rendement maximum et l'emploi immédiat des méthodes de travail et des appareils capables de l'obtenir, la recherche constante de produits nouveaux destinés à détrôner la concurrence chez les consommateurs du monde entier, cette conception qu'une industrie n'est pas un immeuble où l'on s'installe, ni une station où l'on fait halte, mais un train en marche avec accélération ininterrompue du mouvement, la généralisation de cette mentalité dans tous les cerveaux, chez tous les fonctionnaires comme chez les particuliers, chez les savants universitaires comme chez les ouvriers d'usine, dans les écoles comme dans la presse, à l'intérieur du pays comme sur les bords les plus reculés, la coordination disciplinée des éléments qui concourent au but assigné à l'effort national; tels étaient ces moyens.

« Outillage public, solution des questions sociales, perfectionnement du matériel de production, recherche des applications scientifiques, mises au point laborieuses, investigations patientes, tout progressait de front ».

On ne peut se défendre d'un sentiment douloureux lorsqu'on rapproche de cet éclatant hommage le jugement suivant de M. Cambon qui vise l'industrie française: « Que dire de trop de nos usines? Mal situées, encombrées, rapiécées, inextensibles, sans moyens mécaniques de manutention, elles fonctionnent pour ainsi dire à bras d'hommes, alors que la main-d'œuvre va devenir hors de prix... La seule industrie française qui soit vraiment bien outillée est la construction automobile ».

Ce tableau nous affligerait si nous ne savions que l'auteur, dans l'ardeur qu'il déploie à « substituer l'union à la discorde, les larges conceptions aux petites intrigues et les initiatives énergiques à l'inertie des bureaucrates » estime que la « virulence voulue des termes » sert la cause qu'il défend. Question d'appréciation et d'opportunité et nous nous ferions trop de tort en nous permettant de la discuter. Mais il n'est pas mauvais de rappeler ici les propos de cet ingénieur allemand qui, après avoir parcouru les territoires français occupés par l'ennemi, attestait la prospérité de l'industrie dans ces

régions et déclarait que la plupart des usines qu'il avait visitées sont pourvues de l'outillage « le plus perfectionné » (*sic*) et « portent la marque de l'esprit d'activité et de progrès dont le Français du nord est imbu ».

Le malade ayant été soumis à cet impitoyable diagnostic, M. Cambon cherche les moyens de le secourir et il ne cache pas que l'entreprise sera laborieuse :

« L'axiome régnait avant la guerre que l'Allemagne ne pourrait, faute de ressources, soutenir une guerre de longue durée. Il se trouve renversé par ce double fait que ses ressources financières étaient très supérieures aux évaluations de nos optimistes et que, empêchée par le blocus d'importer des produits par grandes masses, une notable partie de ses dépenses militaires restent aux mains de ses nationaux. J'admire comme des êtres extraordinaires, dit encore M. Cambon, ceux qui prétendent que l'industrie française n'aura qu'à se baisser pour recueillir l'héritage de l'expansion allemande à travers le monde.

« Partons de ce principe, si dur qu'il soit à notre amour propre (c'est M. Cambon qui parle) que l'Allemagne avait réalisé au mieux le moyen de faire fortune avec son industrie et refoulons toute fausse honte de suivre son exemple ».

Le principe admis, les Français devront s'attacher d'abord à l'organisation ou à la réorganisation de l'enseignement technique et professionnel à tous les degrés, car « tout progrès est interdit à qui ne connaît qu'empiriquement sa profession ; ce qui conduit à cet axiome que l'ignorance est à la base de la routine et de la stagnation dans l'industrie ». Ensuite, il faudra pratiquer « la division du travail, non seulement pour les ouvriers, mais pour les chefs » et « il importera que les exploitants d'une même industrie fassent litière de leur individualisme pour mettre en commun leurs efforts afin de les perfectionner. Les essais et les recherches qui dépassent les ressources d'un manufacturier de moyenne importance peuvent être exécutés par un groupement de tous. C'est là un côté à développer de l'action syndicale ».

Mais tout cela coûtera fort cher et ne sera réalisable que moyennant le concours des établissements de crédit et l'appui actif du législateur et des administrations de l'Etat.

Les établissements de crédit ? « Jusqu'ici dit M. Cambon, ils ont habitué les bas de laine à se vider tout seuls dans leurs caisses. Ils ont eu du capital autant qu'ils en ont désiré et ont absorbé au jour le jour le plus clair des économies françaises ; trop souvent c'était pour le porter à l'étranger. L'opération est si simple et si productive ! Un Etat obéré a besoin de 500 millions ; en une semaine on peut se mettre d'accord. Le public français versera 500 millions, l'établissement de crédit en remettra 400 à l'emprunteur et, sous des rubriques diverses, encaissera 100 millions de bénéfices. Comme c'est plus simple et moins laborieux que d'avancer, à bon escient, la même somme à mille maisons de commerce françaises !

Mais suivons les 400 millions jusqu'à la capitale du susdit Etat. A peu près toujours ils lui servent à créer de l'outillage public, civil ou militaire et, neuf fois sur dix, c'est l'Allemagne qui obtient ces fournitures, à gros bénéfice bien entendu, et c'est avec ce bénéfice que la même Allemagne a forgé les canons qui foudroient nos monuments et les mitrailleuses qui tuent nos fils.

L'expérience a prouvé que ces avances aux pays étrangers ne nous ont pas valu une grande influence politique corrélative. Regardez l'Espagne, le Portugal, la Turquie et tant d'autres ! Loin de moi cependant la pensée qu'un peuple riche ne doive pas avancer de fonds aux pays plus pauvres ; mais seulement dans la mesure du superflu et non pas du principal de ses économies. L'outillage national doit passer avant tout.

Suggérons à nos financiers de regarder un peu moins, et à nos industriels de regarder un peu plus, au delà de nos frontières. Surtout, persuadons-les que les emprunteurs à même de fournir une caution palpable ne sont pas seuls dignes de crédit. L'homme intelligent, travailleur, instruit est aussi une valeur bancable. Le rôle des marchands de capitaux est de savoir le discerner et de lui donner leur appui.

Ce défaut de solidarité dans les efforts est une de nos principales faiblesses. Ainsi l'étroitesse de vues qui consiste, pour nos maisons de commerce, à ne voir de rivaux que dans la maison d'en face doit céder devant de plus vastes conceptions. Le moment est venu de s'unir avec la maison d'en face pour marcher ensemble à la conquête des marchés extérieurs. Préparons-nous à leur expédier nos produits au lieu de leur exporter nos capitaux.

Le législateur et les administrations de l'Etat ? M. Cambon les accable des plus véhémentes critiques et donne libre cours à son pessimisme.

« On peut se demander, dit-il, s'il est dans nos pouvoirs publics des hommes qui se doutent de la difficulté des problèmes qu'ils auront demain à résoudre. La façon dont le législateur français a traité depuis longtemps les affaires économiques du pays fait tout craindre pour l'avenir, et notre plus vive appréhension résulte de son mépris systématique de la compétence chez les fonctionnaires qu'il charge ici et là des intérêts de la France. Il est de mon devoir de dire bien haut que le système administratif qui règne chez nous est inégal à la grandeur et à la gravité actuelles de ces questions. A vouloir maintenir l'indolence, l'irresponsabilité et la lenteur de notre bureaucratie en face de la formidable activité de nos ennemis et de leur connaissance approfondie de ces mêmes sujets, nous courons à de tristes mécomptes. Une situation si tragiquement nouvelle exige d'autres procédés et des hommes autrement préparés ». Il est encore parlé du « balai qui doit nettoyer les écuries d'Augias. »

Ce morceau fait songer aux harangues de ces terribles prédicateurs de jadis qui, comme M. Cambon, « reléguant les euphémismes émollients du langage » terrifiaient les pêcheurs par la sombre peinture de leurs iniquités et des peines infernales qu'ils encouraient.

Citons enfin cette jolie définition de l'activité des ministres : « quand un ministre se trouve inopinément en face d'une question à trancher, sa méthode est constante ; il fait un discours et rédige une circulaire, et la question lui semble résolue. A d'autres le souci du sort de l'affaire ». On n'est pas plus irrévérencieux !

† Alphonse Vautier

ingénieur, docteur ès sciences.

Le 17 mai dernier est décédé, à Lausanne, dans sa 80^{me} année, un homme qui n'a pas fait beaucoup de bruit, mais a fourni une somme de travail d'autant plus étonnante que sa santé délicate était pour lui un obstacle très gênant. Mais Alphonse Vautier était un de ces vaillants qui ne reculent pas devant les difficultés et ne les contournant pas, mais les surmontant. Ce trait dominant de son caractère s'est révélé, non seulement dans la quantité, mais aussi dans la qualité de son travail et a justifié la confiance dont il a joui comme ingénieur-conseil. Les nombreuses administrations et personnes qui ont fait appel à son savoir et à son expérience avaient le sentiment qu'ils pouvaient s'en remettre à lui sans réserve pour l'étude des questions techniques et l'établis-